



## Les municipalités rurales de la MRC font peau neuve

(par Darlène Caron, CLD de la région de Rivière-du-Loup)

En effet, au cours de l'année 2010, les 12 municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup se sont associées pour moderniser le contenu et l'interface des sites web municipaux. Grâce au partage d'information, de ressources et d'infrastructures technologiques qu'elle a permis, cette collaboration a représenté un moyen efficace de répartir les coûts et les tâches associés à la création et au fonctionnement des sites entre les différents partenaires concernés.



Les motivations qui ont incité les municipalités à mettre en ligne de nouveaux sites web sont nombreuses. La première demeure certainement le désir d'améliorer la qualité des services offerts à leurs citoyens. Par ailleurs, elles voulaient offrir une vitrine web plus conviviale pour le visiteur et plus facile à gérer pour l'administrateur du site.

Consultation publique, sondage, commentaires, courriel, liste d'envoi, plaintes et requêtes, bref plusieurs applications ont été choisies afin de susciter et de supporter les interactions et de favoriser la participation des citoyens à la vie démocratique. Dans

une optique de promotion auprès de résidents éventuels, tous les nouveaux sites présentent les municipalités parées de leurs plus beaux atours dans le but de convoiter de nouvelles familles à s'y installer. Certaines municipalités ont décidé de mettre l'accent sur la promotion de leurs activités et attraits touristiques et culturels. Par ailleurs, toutes ont misé sur un meilleur accès à l'information relative aux services municipaux destinés aux citoyens.

Ce renouvellement collectif des sites a également permis de créer des liens entre les municipalités et la MRC. Chaque site web héberge tant l'actualité régionale que locale. Les municipalités se partagent un calendrier des activités et événements ainsi qu'un répertoire des entreprises et organismes. Actuellement, le site de Notre-Dame-du-Portage est en ligne et trois autres sites devraient être complétés d'ici décembre, soit ceux de Saint-Cyprien, Cacouna et Saint-Arsène. Le travail se poursuivra jusqu'au printemps 2011 avec les 8 autres municipalités. Les 12 municipalités rurales ont reçu un appui financier du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup. Rappelons que le premier but du Pacte rural est d'appuyer des projets contribuant à la consolidation et à la pérennité des municipalités du territoire. Le Pacte rural est une entente formelle entre le gouvernement du Québec et la MRC de Rivière-du-Loup afin de travailler solidairement au renouveau, à la prospérité et à la pérennité du monde rural.

## L'avenir des églises de la MRC de Rivière-du-Loup : Un enjeu qui préoccupe les communautés locales ?

(par Mélanie Milot, MRC de Rivière-du-Loup)



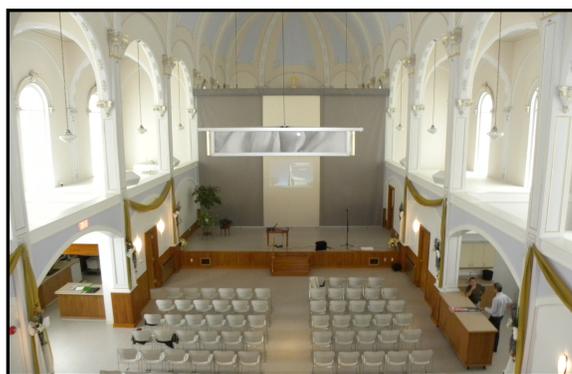
*Église de Saint-Modeste*

La situation difficile dans laquelle se trouvent les églises au Bas-Saint-Laurent n'est pas unique au Québec. De moins en moins de pratiquants, des frais de gestion qui ne cessent de s'accroître, l'absence de relève du côté de la prêtrise... l'avenir des églises québécoises est plutôt sombre. En réponse à cette crise, que vit l'Église catholique, plusieurs fabriques ont décidé de vendre ces monuments, dorénavant trop lourds à entretenir. Ce phénomène a mobilisé plusieurs spécialistes du patrimoine et universitaires qui se sont penchés sur la question : « Y a-t-il un avenir pour nos églises? »

C'est en avril 2009 qu'avait lieu à Rimouski un colloque sur l'avenir des églises du Bas-Saint-Laurent. À cette occasion, des représentants municipaux, des diocèses, des fabriques et des agents de développement des 8 MRC ont partagé leurs réflexions. À la suite de ce colloque, plusieurs municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup ont senti l'urgence de se concerter. Depuis un an, plusieurs rencontres ont été organisées et des comités locaux ont été créés, entre autres, à Saint-Cyprien, à Saint-Modeste et à Saint-Épiphanie. Ces comités se sont donnés comme mandat de réfléchir à un projet collectif qui pourrait prendre place dans leur église. Que ce soit par des sondages ou des consultations publiques, ces communautés sont à inventorier les besoins actuels et futurs que ce soit dans les domaines sociaux, culturels, sportifs, communautaires et économiques. Est-ce que l'église pourrait abriter d'autres usages que l'unique pratique religieuse? Rappelons qu'au cœur de nos villages, ces bâtiments sont souvent les plus beaux et les plus grands et, qu'en moyenne, ils ne sont utilisés que 5 heures par mois.

Sommes-nous prêts à faire des compromis pour maintenir ces bâtiments dans le paysage de nos municipalités? Est-ce que votre église pourrait servir de salle communautaire, de garderie, de gymnase, de bibliothèque ou de musée? Il est important que chaque milieu adopte sa stratégie et avance à son rythme dans cette réflexion. Mais le statu quo n'est plus une solution. Démolir une église a aussi un impact financier pour une communauté (selon la Chaire en patrimoine urbain de l'UQAM, la démolition coûte entre 100 000 \$ et 400 000 \$), en plus de créer une fissure dans le paysage du centre du village. Voulons-nous investir dans une démolition ou dans le maintien de bâtiments solides et empreints d'histoire.

N'ayons pas peur de nous inspirer de ce qui se fait ailleurs au Québec. Il existe de bons exemples de cohabitation d'usages qui nous laissent croire qu'il est possible de rêver à une église multi-usages. La réflexion est lancée et c'est à chaque milieu de manifester son attachement ou non à son église et de choisir de quelle manière il souhaite la préserver, que cela passe par un changement de vocation ou non!



*Église de La Durantaye, MRC de Bellechasse, accueille une salle multifonctionnelle en plus de sa vocation religieuse*